

Infirmier.ère – Centre d'Accueil et d'Urgences Psychiatriques (CAUP) – 93G11

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DE SANTÉ DE VILLE-ÉVRARD**
202 Avenue Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne
STANDARD : 01 43 09 30 30

CAUP :
50 Boulevard de la Boissière
93100 MONTREUIL

LES CONTACTS :

- **Coordonnatrice générale des soins**
Anne PICARD
- **Directeur des soins**
Géraldine WIDIEZ
- **Cadre supérieure de santé direction des soins**
Véronique Moreau
v.moreau@epsve.fr
- **Cadre de santé direction des soins**
Audrey FORMONT
a.formont@epsve.fr
- **Secrétariat de la direction des soins**
directionsoins@epsve.fr
Fabienne POULAIN
01 43 09 32 33
Isabelle JEANVOINE
01 43 09 33 54
- **Direction des ressources humaines secrétariat**
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61-33 53

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'hôpital public psychiatrique dessert 33 communes (sur 40) du département de la Seine-Saint-Denis qui compte 1 655 422 habitants avec une forte croissance démographique de plus de 1% par an. Les équipes proposent une offre de soins complète et diversifiée pour les patients souffrant de troubles psychiatriques ou psychiques : urgences, ambulatoire, hospitalisation, consultations spécialisées, plateau somatique, centres experts, remédiation cognitive et réhabilitation psycho sociale. En France, les services publics de psychiatrie sont organisés par « secteurs » c'est à dire des zones géographiques correspondant à des bassins de population d'environ 70 000 habitants. L'établissement couvre 15 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. En 2022, Ville-Évrard a pris en charge 29 106 patients. Ses unités d'hospitalisation temps complet sont réparties sur cinq sites : Neuilly-sur-Marne, Aubervilliers, Bondy, Saint Denis et Montreuil. L'EPSVE dispose également d'un centre de recherche clinique et de deux instituts de formation (infirmier et cadre de santé).

PRÉSENTATION

LE POLE 93G11

Le pôle 93G11 prend en charge la population adulte domiciliée sur les communes de NOISY LE SEC, ROMAINVILLE et le Nord-est de MONTREUIL.

- L'unité d'hospitalisation se situe au Centre Psychiatrique du Bois de Bondy
- Le CMP prend en charge les patients en ambulatoire et est localisé à Noisy le Sec. Le secteur bénéficie dans la même ville d'un CATTP proposant des activités thérapeutiques sur orientation médicale interne.
- Le secteur a également mis en place un **Centre d'Accueil et d'Urgences Psychiatriques**, en co-sectorialité avec le secteur 93G10, situé au sein de l'Hôpital Intercommunal de MONTREUIL.
- Unité inter sectorielle de long court à Neuilly sur Marne « Alize » Pôles G12 G11 G10

Sont rattachées au secteur 93G11 depuis 2010 deux unités transversales :

- Le CRIAVS-UPPL, Centre Ressources pour Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles et l'Unité de Psychiatrie et de Psychologie Légale, compétent sur 3 départements (93, 77, 95) pour l'évaluation, l'orientation ou la prise en charges des auteurs, et la formation et le soutien des professionnels.
- Équipe Mobile Psychiatrie Précarité EMPP « La boussole » à destination des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion et de leurs accompagnants sociaux, compétente sur les secteurs 10, 11, 12 et 14 de la Seine-Saint-Denis (soit 8 communes).

Cheffe de pôle : Dr Sandrine BONNEL (s.bonnel@epsve.fr)



Infirmier.ère – Centre d'Accueil et d'Urgences Psychiatriques (CAUP) – 93G11

IDENTIFICATION DU POSTE

POSITION DANS LA STRUCTURE

• Autorité hiérarchique dans le pôle :

– Cadre supérieur de santé

– Cadre de santé

• Au niveau institutionnel :

– Directrice des soins

– Coordonnatrice des soins

Interne au pôle : Le chef de pôle, Les Praticiens Hospitaliers responsables d'UF, L'Equipe Paramédicale : Infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes, Les secrétaires, Les psychologues, Les assistantes sociales, l'éducateur spécialisé, Régisseur.

Externe au pôle : cadre hygiéniste, Service des spécialités, service des admissions, SIH, pharmacie, lingerie, DAHL, aumônerie, service des tutelles, services logistiques, Formation Permanente, Médecine du travail.

Externe à l'établissement : Mairies, Médecins et infirmiers libéraux, CMS, Associations, pharmacie de ville, Commissariat, OPHLM, PMI, Institutions médico-sociales, EPAHD, Hôpitaux et cliniques privées, Familles et proches des malades, tuteurs, ASE, IPPP, psychiatres privés, institutions spécialisées, maisons de retraite, etc.

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Cadre de santé en unité de soins
Infirmier.ère en pratiques avancées (IPA)

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU POSTE

Horaire de travail de 9h30 à 17h30 du Lundi au Vendredi.

R.H. Samedi, Dimanche et jours fériés

Prise en charge de toute demande reçue dans l'unité ou via les correspondants réseaux ville/Hôpital.

Unité sans lits d'hospitalisation située dans l'enceinte du Centre Hospitalier André GREGOIRE à Montreuil.

Attitude de travail (Accueil) faite par une même équipe de 0.5 ETP psychiatre, 1ETP cadre de santé, 5ETP IDE, 0.5 ETP Psychologue pour l'activité d'Accueil.

Accueil de toute demande de soins formulée par le secteur :

- Entretiens infirmiers
- Entretiens médicaux
- Gestion des soins et traitements
- Possibilité de suivi quotidien de 2 à 3 semaines en accueil de crise



Infirmier.ère – Centre d'Accueil et d'Urgences Psychiatriques (CAUP) – 93G11

MISSIONS & COMPETENCES REQUIS

Missions générales

- Dispenser des soins répondant aux besoins des patients dans le cadre des missions de l'équipe en tenant compte des orientations du service :
 - Entretien d'Accueil infirmier.
 - Etablir un diagnostic infirmier.
 - Adapter les soins en fonction de l'orientation clinique.
 - Prendre en charge le suivi et les soins somatiques.
 - Mettre en œuvre les programmes et les protocoles de soins et administration du médicament.
 - Observer et surveiller les troubles du comportement.
- Contribuer à la prise en charge individualisée des patients.
 - Participer aux soins éducatifs du patient et de son entourage. - Disponibilité accordée aux signalements et aux demandes des familles.
 - Prises en charge au cas par cas par un suivi individualisé de 7 à 21 jours si nécessaire
- Contribuer à la communication interne et externe à l'unité.
 - Participer aux réunions cliniques et institutionnelles.
 - Recueillir et transmettre les informations aux partenaires, acteurs dans le réseau de soins et dans le réseau socioéducatif.
- Participer à la transmission et à l'approfondissement des compétences et savoirs infirmiers
 - Transmettre le savoir infirmier.
 - Encadrement des étudiants en soins infirmiers et nouveaux infirmiers.
 - Participer aux actions de formation permanente.
- Contribuer aux activités à l'image et aux évolutions de l'institution.
 - Participer aux groupes de travail sectoriels et intersectoriels de l'établissement
 - Participer aux actions de communications de l'établissement. - Participer aux actions de formations et d'enseignement dans les I.F.S.I :
 - Forums
 - Actions d'information dans les communes.
 - Salon.
 - Enseignements cliniques.
- Autres missions (le cas échéant)
 - Participer à des actions de secours, médecine, catastrophes et aides humanitaires.

Missions spécifiques

Activités spécifiques liées à chaque mission :

- Assurer une disponibilité soignante.
- Recueillir les informations essentielles concernant le patient. - Poser une indication de soin ou réorienter vers le service compétent.
- Assurer la fonction de référent qui organise et assure le lien entre les différents partenaires.

Qualifications

Diplômes :

⇒ Diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique ou I.D.E.

⇒ Expérience du travail intra-hospitalière souhaitée mais pas obligatoire.

Formation interne possible (formation de base à la conduite d'entretien, formation au stress, formation aux conduites d'agressivité...)

Compétences requises

Savoirs (connaissances requises) :

- Connaître la législation de la profession infirmière.
- Connaître la législation liée à l'hospitalisation en psychiatrie et aux droits du patient.



INFIRMIER.ERE

Infirmier.ère – Centre d'Accueil et d'Urgences Psychiatriques (CAUP) – 93G11

- Connaître les outils méthodologiques relatifs à la démarche de soins...
- Connaître les règlements et protocoles en vigueur dans le service.
- Avoir des connaissances sur les pathologies prises en charge dans l'unité.
- Connaître les différents courants de pensée et approches thérapeutiques liés à la santé mentale.

Savoirs être (maîtrise de techniques nécessaires pour exercer les différentes missions) :

- Savoir appliquer les protocoles de l'unité concernant les soins techniques et relationnels l'hygiène et la sécurité.
- Savoir conduire les différents entretiens infirmiers.
- Savoir pratiquer la relation d'aide.
- Savoir planifier et organiser son travail.
- Savoir transmettre les informations, par écrit et à l'oral.
- Savoir être à l'écoute des patients, instaurer une relation de confiance et d'accompagnement.
- Savoir utiliser les logiciels informatiques installés dans l'unité

Savoir être (qualités comportementales requises) :

- Disponibilités et écoute vis à vis du patient, de son entourage.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à agir de façon pertinente dans son rôle.
- Respect des valeurs et règles professionnelles.
- Contrôle de soi.
- Capacité d'adaptation.
- Esprit de synthèse.
- Capacité à prendre des responsabilités en adéquation avec l'organisation et les objectifs de l'unité.

Accompagnement à la prise de poste : mesures de préventions et mise en place de formations